

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE OUISTREHAM

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DE LA  
SEANCE DU 13 MARS 2023

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 13 mars à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 mars, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

**Etaient présents :** Catherine LECHEVALLIER, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Pascale DEUTSCH, Paul BESOMBES, Christophe GSELL, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Amélie NAUDOT, Patrick CHRETIEN, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, François NOURRY, Emmanuel TISON, conseillers municipaux.

**Absents excusés / pouvoirs (P) :** Pascal CHRETIEN (P. M. JAMMET), Nadia AOUED (P. Mme CLEMENT-L), Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE (P. Mme MULLER DE SCH.), Amélie NAUDOT (P. M. CHAUVOIS), Béatrice PINON (Mme LECHEVALLIER),

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

### Finances :

#### DESICIONS BUDGETAIRES – OUVERTURES DE CREDITS D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2023

DEL20230313\_04

Présents : 24

Pouvoirs : 5

Abstentions : 3

Suffrages exprimés :26

Pour : 26

Contre :

Rapporteur : M. Pujol – VU en C° finances du 9/03/2023

En application des articles L.1612-1 du code général des collectivités territoriales et L.263-8 du code des juridictions financières, le Conseil Municipal a la possibilité d'autoriser des ouvertures de crédits préalables au vote du budget primitif, afin de permettre l'engagement, la liquidation et le mandatement de dépenses d'investissements qui ne peuvent attendre le vote du budget, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (dépenses réelles de la section d'investissement au budget N-1, déduction faite des crédits nécessaires au remboursement de la dette, des restes à réaliser et des reports).

La délibération prise par l'assemblée délibérante portant ouverture de crédits par anticipation au vote du budget doit préciser le montant et l'affectation des dépenses autorisées, ventilées par chapitre et articles budgétaires d'exécution. Ces dépenses seront reprises à minima au BP2023.

Pour rappel :

Chapitre	Intitulés	Crédits votés au BP2022	Montant max. des ouv. crédits préalables autorisées en 2023 (25%)	crédits préalables déjà ouverts par délibération du 16/01/2023
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	167 643.00 €	41 910.75 €	0 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 735 983.00 €	433 995.75 €	340 000,00€
Chapitre 23	Immobilisations en cours	2 825 000.00 €	706 250.00 €	0€
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	43 200.00	10 800.00 €	10 800,00€
	TOTAL	4 771 826.00 €	1 192 956.50 €	

REÇU EN PREFECTURE

le 17/03/2023

Ville de OUISTREHAM-RIVA-BELLA

Application agréée E-legalite.com

Registre des Délibérations

DEL20230313\_04

Du 13mars 2023

CM2.2023



99\_DE-014-2114 04884-2023 0313-DEL2023 0313

En conséquence, lu et entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE à l'unanimité des suffrages exprimés<sup>1</sup> les ouvertures de crédits complémentaires suivantes, préalables au vote du budget primitif 2023 qui sera voté au mois d'avril :

OUVERTURES DE CREDITS préalables au vote du BUDGET PRIMITIF 2023		
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Chap /art.		dépenses
21	Immobilisations corporelles	85 772,00 €
2128-326	AMO extension skatepark / aire de jeux inclusive	40 000,00 €
2128-756	AMO réaménagement square Braine l'alleud : INGE INFRA	13 122,00 €
2128-759	aménagement square Place du Marché (enrobé)	32 650,00 €
<i>TOTAL des crédits ouverts</i>		85 772,00 €

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE



Romain BAILL

Affichée le  
Certifiée exécutoire le

<sup>1</sup> M. Chauvois (pour Mme Naudot ?), Mme Börner et M. Nourry s'abstiennent.